



COMMUNIQUÉ DE LA CINQUIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE DES GARANTS DE L'ACCORD-CADRE POUR LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION POUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET LA RÉGION

1. Les représentants des Garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (l'« Accord-cadre ») ont tenu leur cinquième réunion ministérielle à Brazzaville le 20 juillet 2018. La réunion a été présidée par S. E. M. Jean-Claude Gakosso, Ministre des affaires étrangères de la coopération et des congolais de l'étranger, représentant le Président de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et Président du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre. Y ont participé S. E. M. Manuel Augusto, Ministre des relations extérieures de la République d'Angola, représentant le Président de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ; l'Ambassadeur Abel Mxolisi Shilubane, représentant S.E.M. Lindiwe Sisulu, Ministre des relations internationales et de la coopération de l'Afrique du Sud au titre de la présidence de SADC; M. Saïd Djinnit, Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs; l'Ambassadeur Basile Ikouébé, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la région des Grands Lacs; l'Ambassadeur Zachary Muburi-Muita, Secrétaire exécutif de la CIRGL.
2. Les participants ont passé en revue les développements survenus dans la région depuis la huitième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre, tenue à Brazzaville le 19 octobre 2017.
3. En ce qui concerne les forces négatives, les participants se sont félicités des consultations qui se sont poursuivies dans le cadre de l'Équipe spéciale conjointe ONU-SADC dans le but de renforcer la Brigade d'intervention de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), comme demandé par la huitième Réunion du Mécanisme régional de suivi. Ils ont encouragé la poursuite et le renforcement de la coopération entre les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la Brigade d'intervention de la MONUSCO en vue d'intensifier au maximum la pression militaire exercée sur les forces négatives aux fins de leur neutralisation totale.
4. Les participants ont également salué le lancement du Mécanisme de suivi pour le rapatriement des ex-combattants le 24 avril 2018 à Goma (RDC). Ils ont prié les Gouvernements de la République démocratique du Congo (RDC), de l'Ouganda et du Rwanda de continuer à coopérer dans le cadre du Mécanisme de suivi à la mise en œuvre des plans visant à achever le rapatriement des ex-combattants FDLR et ex-M23 et de leurs familles malgré les difficultés rencontrées jusqu'à présent.

5. S'agissant des processus politiques et électoraux en RDC et au Burundi, les participants se sont félicités des progrès réalisés dans la préparation des élections en RDC. Ils ont engagé le Gouvernement de la RDC et toutes les parties prenantes nationales concernées à poursuivre leurs efforts en vue de créer les conditions propices à la tenue d'élections crédibles et pacifiques, dans le respect de l'accord du 31 décembre 2016.

6. Ils ont réaffirmé leur appui aux efforts de médiation et de facilitation menés par la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) au Burundi et ont exhorté les parties burundaises à prendre part au dialogue sous les auspices de la CAE avec l'appui constant de l'Union africaine et de l'ONU, en gardant à l'esprit l'importance de l'héritage de l'accord de paix d'Arusha.

7. Se penchant sur la situation au Soudan du Sud, les participants se sont réjouis des efforts en cours des dirigeants de l'IGAD. Ils se sont félicités de la signature de la Déclaration d'accord de Khartoum entre les parties en conflit au Soudan du Sud le 27 juin 2018 et de l'accord sur les arrangements de sécurité le 6 juillet 2018. Ils ont également noté avec préoccupation des violations continues de l'accord sur l'arrêt des hostilités et ils ont demandé à toutes les parties de respecter pleinement les engagements qu'elles avaient pris au titre des accords. Ils ont appelé les différentes parties à finaliser les négociations sur les dispositions de partage de pouvoir sans délai. Ils ont encouragé les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) à poursuivre leurs efforts et à coopérer en vue de parvenir à une solution durable à la crise au Soudan du Sud.

8. S'agissant de la situation en République centrafricaine, ils ont noté avec préoccupation que des attaques continuaient d'être menées par des groupes armés et que le dialogue progressait lentement. Ils ont demandé aux groupes armés de déposer les armes et de participer de bonne foi au dialogue et ont engagé le Panel de l'Initiative africaine à redoubler d'efforts en faveur de la paix et de la stabilité dans le pays.

9. Les participants ont pris note de l'augmentation du nombre de personnes déplacées, de réfugiés et de demandeurs d'asile à cause de la persistance des violences et l'insécurité dans la région. Ils ont estimé qu'en plus de créer des tensions au sein des populations déplacées et avec les communautés d'accueil, cette situation nourrissait la méfiance entre les pays de la région. Ils ont souligné l'importance de traiter les cas de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes liés à l'exploitation et au commerce illicites de ressources naturelles.

10. Les participants ont pris note des conclusions du séminaire tenu à Addis-Abeba du 26 au 27 février 2018 à l'occasion du cinquième anniversaire de l'Accord cadre. Ils ont convenu de la nécessité de renforcer les liens de coopération et d'amitié en particulier entre les pays au cœur de la région afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord cadre. Ils ont encouragé des échanges réguliers au niveau des dirigeants pour résoudre les tensions existantes, ont réitéré l'importance de la responsabilité collective et ont proposé d'examiner toute autre initiative pertinente pour renforcer davantage la coopération régionale.

11. Enfin, les participants ont été informés des consultations en cours en vue de la tenue de la neuvième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi, qui se tiendra à Kampala le 8 octobre 2018.

FAIT À BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

LE 20 JUILLET 2018